Communications

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS. — Dimanche prochain, 20 juin, la *Bibliothèque pour tous*, 86, Grande-Rue, ne sera pas ouverte pour cause de réunion à l'Hippodrome en faveur des processions.

LA « CÆCILIA ROUBAISIENNE ». — La commission administrative de la « *Cæcilia Roubaisienne* » prie tous les sociétaires de bien vouloir assister à la réunion obligatoire qui doit avoir lieu samedi soir, à neuf heures un quart, au siège de la société. Un ordre du jour assez important doit être discuté ; la commission compte donc absolument sur la présence de tout le monde. Cette réunion est absolument urgente.

PHILHARMONIQUE DU JEAN-GHISLAIN. — La commission prie ses sociétaires de ne pas manquer à la répétition générale qui aura lieu le samedi 19 courant ; plusieurs communications importantes y seront faites. Présence indispensable.

LES CHEVALIERS DE LA FOURCHETTE. — Messieurs les membres actifs de la société chorale « Les Chevaliers de la fourchette » sont priés de se rendre aujourd'hui samedi, 19 courant, à huit heures et demie, au local. Ordre du jour : Répétition générale ; règlement des comptes, et banquet. Présence indispensable.

LA SOCIÉTÉ DES ANCIENS MILITAIRES LA « FRATERNELLE » invite ses membres à assister au banquet qui aura lieu, le dimanche, 20 courant, à une heure précise. — La commission compte sur la présence des dames pour *le bal qui leur est offert* à six heures du soir.

Nous rappelons à nos lecteurs que nous tenons à leur disposition les **Propos de Rosalie**, formant un volume de 300 pages, marqué trois francs, au prix de 1.75 à la librairie du *Journal de Roubaix*. 183100

Pour les fourrures et lainages n'employez que

LA LAURENTINE

Spécifique énergique, formé d'un mélange de substances appropriées, garantit efficacement des atteintes des insectes les laines, fourrures et autres tissus. Son odeur saine autant que pénétrante en fait même un antiseptique sérieux. — Le paquet 0,10 centimes. — Pharmacie DELABAERE, 51, rue d'Inkermann. 14643-43258

ŒUFS FRAIS. 13, Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Circulation des tramways pendant la ducasse. — L'arrêté suivant a été pris par M. Henri Pollet, maire de Wattrelos :

« Ville de Wattrelos. — *Arrêté interdisant la circulation des tramways sur la Grande Place les 20 et 21 juin 1897.*
» Nous, maire de la ville de Wattrelos ;
» Vu la loi du 5 avril 1884 ;
» *Considérant qu'il importe de prévenir les accidents, et que la circulation des tramways sur la Grande Place pendant les jours de la fête locale serait dangereuse ;*
» Arrêtons : Article 1er. — La circulation des tramways est interdite sur la Grand'Place le dimanche 20 juin, toute la journée, et le lendemain lundi, à partir de trois heures de l'après-midi. Les tramways s'arrêteront en face de l'imprimerie Sion, rue Carnot.
» Art. 2. — M. le Commissaire de police est chargé de l'exécution du présent arrêté.
» Fait à Wattrelos, le 16 juin 1897.
» Le Maire, H. POLLET. »

Union des Patriotes. — Messieurs les membres de la première section sont priés de vouloir bien prendre note qu'à cause de la ducasse, la réunion mensuelle est remise au dimanche 27 courant.

La « Patriote ». — La société de gymnastique la *Patriote*, de Wattrelos, prévient tous ses membres actifs qu'une sortie aura lieu dimanche, 20 juin, à deux heures et demie précises de l'après-midi.
Ordre du jour : Sérénade au président d'honneur. La tenue d'été est obligatoire. Présence indispensable.
La Commission.

Un enfant perdu. — Un petit garçon de six ans et demie, Pierre Zegers, a disparu depuis quelques jours de la maison habitée par ses parents, à Harseaux, hameau des Ballons. On le croit à Wattrelos.
Il répond au signalement suivant : taille moyenne pour son âge, corpulence assez forte, cheveux et sourcils châtains, vêtu d'un veston forme blouse, drap noir, pantalon rayé noir, bas noir, bottines à bouts.
Son père, Alois Zegers, est débourreur, et habite aux Ballons, maisons Doutreligne.

Capture d'une fraudeuse. — Jeudi soir, à onze heures et demie, le sous-brigadier des douanes Pujot et les préposés Bretton et Benois, de la Martinoire, ont arrêté sur le pavé des Ballons, un tulliste de 18 ans, Arthur Marissal, demeurant à Roubaix, rue Meyerbeer, et une ouvrière soigneuse, Maria Triquet, âgée de 35 ans, demeurant également à Roubaix, rue Daubenton, 50.
Tous deux étaient porteurs de contrebandes : eize kilogs d'allumettes, valeur 75 francs.

Pourquoi ?

C'est parce qu'il est garanti de conservation parfaite, c'est parce qu'il est mis en pots dans toute sa fraicheur et c'est enfin parce qu'il *a fait* ses preuves, que le délicieux beurre d'Oostcamp est si recherché comme beurre de conserve par les ménagères prévoyantes.

Certes, il y a des beurres de conserve à tout prix, et cela se comprend : dix centimes de beurre sont facilement remplacés par un poids de sel correspondant, et le sel trop abondant nuit autant à la qualité du beurre que le sucre dans les confitures.

Il y a aussi des marchands dont le détail peu important ne permet pas d'écouler tout le beurre *frais* et qui salent alors ce beurre devenu vieux, déjà fort, déjà rance.

Oostcamp sale à la laiterie ses beurres de conserve et le travail est fait avec une propreté exquise — à trois pour cent de sel, quantité nécessaire à la conservation et à la bonne qualité.

Abondantes sont les commandes ; celles-ci doivent se faire à Roubaix, rue du Bois, 13, et à Tourcoing chez M. Tanghe-Verdonck, épicier, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Le délicieux beurre d'Oostcamp arrive frais tous les jours et se vend **2 fr. 90** le kilog. dans tous les dépôts-succursales.

Le beurre de conserve : **2 fr. 80.**
Bien s'adresser au n° 13 de la rue du Bois.

Vous êtes propriétaire

Vous avez une maison, un terrain à vendre ou à louer ?

Vous trouveriez aisément des acheteurs ou des locataires, *si on le savait*. Et le seul moyen pour qu'on le sache, c'est de l'imprimer fréquemment dans le journal qui est lu par tout le monde.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, **tapissier-décorateur,**
LILLE, 19 et 27, Rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Réunion de commission. — La commission de l'établissement des Bains publics s'est réunie vendredi après-midi sous la présidence de M. le Maire. On nous assure que cette importante question entrera à très bref délai dans la période d'action.

L'enquête sur le nouveau cimetière. — Même empressement que le premier jour de la part des protestataires qui ont dû plusieurs fois attendre leur tour entre deux et six heures.
C'est aujourd'hui le dernier jour.

Adjudication de la fourniture de 22.000 tonnes de charbon, en deux lots, pour le service de l'usine municipale à gaz. — Vendredi à 3 heures, il a été procédé dans la grande salle des mariages de l'Hôtel-de-Ville sous la présidence de M. Sénélar, adjoint, assisté de MM. Lemaire et Dumortier, conseillers municipaux, et en présence de MM. Barrois, directeur de l'usine ; Bulté, receveur municipal et Lamarque, chef du secrétariat, à l'adjudication, en deux lots d'égale importance, de 22.000 tonnes de charbon devant donner, aux termes du cahier des charges, un rendement par tonne 280 mètres cubes de gaz d'un pouvoir éclairant égal à celui imposé à la Compagnie Parisienne et 650 à 700 kilog. de coke d'une bonne qualité marchande.

1er Lot. — 11,000 tonnes à livrer du jour de l'adjudication au 1er août 1898, charbon tout venant à 25 0/0 de composition, chargé sur bateau.

La Compagnie de Liévin, seul soumissionnaire pour ce premier lot de 11,000 tonnes, est déclarée adjudicataire avec rabais de 1 1/2 0/0 sur le prix de 11 fr.

2e Lot. — Même quantité et mêmes conditions.

Compagnie des Mines de Lens ; rabais, 1 0/0 ; Compagnie des Mines de Courrières ; rabais, 1 0/0.

Par suite de cette parité de rabais il y aurait lieu à procéder séance tenante à une nouvelle adjudication entre les deux soumissionnaires. Les représentants des deux compagnies sont présents, mais ils déclarent qu'ils n'ont pas reçu pouvoir de majorer le rabais. Il faut donc, aux termes du cahier des charges, que le sort décide.

Les deux noms sont mis dans un chapeau : c'est la compagnie de Courrières qui obtient la fourniture.

Le temps qu'il fait. — On aurait pu se croire jeudi et vendredi reporter aux plus mauvais jours du mois de mars ; la grêle est tombée abondamment, à plusieurs reprises, non seulement à Tourcoing, mais à Halluin, Menin et au-delà.

L'abaissement de la température a été considérable ; et on aurait pu reprendre ses vêtements d'hiver.

La journée de vendredi a été encore plus mauvaise, pour les récoltes, si possible, que celle de jeudi ; le vent a soufflé par rafales et bien des avelies, qui s'étaient relevées après les dernières pluies, ont été de nouveau couchées en tout sens, non plus cette fois sous le poids de l'eau, mais par le vent, ce qui est pire.

On peut voir par les blés que tout est en retard : dans *les années ordinaires, ils sont, à cette époque, montés* en épis ; mais pour la plupart des champs, il faudra attendre encore une semaine au moins.

Un grave accident de voiture. — Deux blessés. — Un vieillard courageux. — *Vendredi matin, vers sept* heures et demie, les deux jeunes filles de M. Debeurme, fermier à Roncq, hameau du Blanc-Four, âgées de vingt et douze ans, Zulma et Ida, étaient venues à Tourcoing, comme de coutume, avec leur voiture chargée de bidons remplis de lait. Arrivé rue de la Malcense, en face du débit de tabac de M. Castelain, le cheval prit peur et partit à fond de train. Une roue de la voiture ayant heurté contre la bordure du trottoir, la plus jeune des *deux sœurs fut projetée hors de la voiture*. Le cheval continua sa course affolée et tourna pour s'engager dans la rue Pasteur. *M. Benoit, horloger, qui allait sortir de* cette rue, s'élança, malgré son âge et sans calculer le danger, à la tête du cheval pour l'arrêter ; mais il fut renversé, piétiné, et l'une des roues lui passa sur le pied gauche et, outre de nombreuses contusions sur diverses parties du corps, M. le docteur Dewyn, qui lui donna les premiers soins, constata une luxation de l'épaule gauche.

Mlle Debeurme, l'aînée, n'avait pas abandonné les guides; *le cheval finit par s'abattre et les brancards de la* voiture furent brisés. L'animal se releva et repartit ; Mlle Debeurme n'avait pas abandonné les guides ; elle se laissa ainsi traîner la distance de plus de 30 mètres et le cheval, qui avait obliqué à droite, alla s'arrêter contre le mur des nouvelles constructions de M. Lienart.

L'aînée des demoiselles Deburme n'a eu que quelques contusions, mais sa jeune sœur a été gravement blessée à la cheville du pied gauche.

Les trois blessés ont été, chez M. Castelain, l'objet des soins les plus empressés.

Les deux jeunes filles ont été reconduites l'après-midi chez leurs parents.

On assure que le cheval est très difficile et demanderait une main robuste pour le conduire.

Un badigeonneur qui travaillait en haut d'une échelle, chez M. Lienart, a échappé à un véritable danger ; en voyant partir le cheval il se laissa glisser jusqu'à terre ; à peine avait-il touché le sol, que son échelle était heurtée par la roue.

Triste histoire d'une jeune fille de dix-sept ans. — Cette malheureuse, Angèle Vanboutte, née à Neuville, en 1880, avait depuis un mois abandonné la maison paternelle ; elle faisait le jour même, à Mont-à-Leux, la connaissance d'un fraudeur, dont elle n'a pas su le nom, qu'elle suivit à Roubaix, et qui l'abandonnait le lendemain. Elle retourna à la frontière, dans la compagnie des rôdeurs, et mena jusqu'au 15 de ce mois la plus triste vie. Ce jour-là, elle *vint à Tourcoing* et, mourant de soif, elle alla demander un verre d'eau à la *femme* Defoire, rue Colbert, qu'elle connaissait.

Elle était encore dans cette rue, quand elle vit sortir cette femme qui allait faire des achats dans le voisinage, et qui n'avait pas pris la précaution de fermer sa porte. Elle courut aussitôt à la maison, fit à la hâte un paquet des vêtements qui lui tombèrent sous la main, y ajouta une paire de bottines et se sauva.

Mme Defoire porta plainte ; *on recherchait cette fille* de tous côtés, quand, jeudi soir, M. Navaux, commissaire du troisième arrondissement, la rencontra rue des Poutrains et l'arrêta. Elle portait l'un des jupons et les bottines. Le reste, elle en avait fait cadeau, sans en dire la provenance, à l'une de ses compagnes, en logement à Roubaix, à l'estaminet du *Manche à Balai*.

La malheureuse est entrée dans les détails les plus intimes de sa lamentable histoire ; il se passe de bien étranges choses dans ce monde interlope de la frontière.

La mère de cette pauvre fille, condamnée pour affaire de mœurs, est encore en prison.

Un accident de travail. — Un jeune bâcleur de filature, Victorin Bourgois, âgé de quinze ans, demeurant *rue de Larochefoucauld, a eu la jambe gauche comprimée* entre le chariot et le buttoir d'un renvideur. Le docteur Dumont a constaté des contusions sur toute la région du mollet et a prescrit un repos de quinze jours.

L'incident de l'église de la Croix-Rouge en justice de Paix. — C'est à l'audience de vendredi tenue par M. Charlier, juge de paix du canton-nord, qu'est revenue l'affaire intentée à M. le curé de Saint-Joseph à la Croix-Rouge par M. Dervaux vice-président de la Solidarité républicaine.

Rappelons brièvement les faits :

M. Dervaux avait commandé pour le lundi 3 mai un obit du mois pour l'un de ses parents ; M. le curé avait dû *demander un professeur du collège pour célébrer* cette messe, mais au dernier moment alors que la famille et les invités étaient arrivés à l'église, il était informé que le prêtre était tombé malade et qu'il lui avait été impossible de se rendre à la Croix-Rouge.

M. le curé avait offert de remettre à M. Dervaux l'argent qu'il avait avancé pour l'obit ; mais il n'accepta pas *et annonça qu'il demandait 200 fr. de dommages-intérêts.*

Après des débats fort animés, M. Dervaux, vu le cas de force majeure, a été débouté de sa demande et condamné aux dépens.

Halluin. — *Une grève de chaisiers.* — Une grève vient de se produire chez M. Levêque, fabricant de chaises, dans les conditions suivantes :

Il est d'usage constant dans toutes les fabriques de chaises que les ouvriers vont prendre eux-mêmes au *magasin* « les petits bois » bougeons, pièces du dossier, etc., qui leur sont nécessaires ; cela ne leur occasionne, chez M. Lévêque notamment, qu'un déplacement d'une dizaine de mètres. Or, vendredi les ouvriers de cette fabrique, au nombre de trente environ, ont demandé à leur patron qu'à l'avenir tous les *bois* généralement quelconques devraient leur être apportés à leur établi, à pied d'œuvre.

Sur le refus catégorique de M. Lévêque de faire droit *à cette réclamation, les ouvriers se sont retirés en* déclarant qu'ils allaient faire grève.

— *Le tramway à vapeur.* — Des ouvriers étaient occupés vendredi, dans la traversée d'Halluin, à enlever à l'aide de pioche la couche de gadoue, de gravats, qui s'était incrustée dans la rainure des rails et avait acquis la dûreté du ciment. Un voyage d'essai doit avoir lieu *sous peu. On assurait que la mise en exploitation de la* partie de la ligne entre Bousbecque et Halluin était fixée au 1er juillet prochain.

Bondues. — *La ducasse.* — C'est demain dimanche qu'a lieu la première ducasse. Déjà *les préparatifs* sont très avancés et les loges foraines sont nombreuses. Si le temps est beau, il est certain que cette fête obtiendra un grand succès, car les attractions ne manquent pas. On nous annonce l'arrivée du grand théâtre du physicien Sineca, qui obtient dans la région tant de succès. Il y aura en outre les installations ordinaires à ces sortes de *fêtes* : chevaux de bois, moulin du diable, balançoires, fritures, tir, tourniquets, etc.

Si le temps se montre favorable, nul doute que cette fête n'attire à Bondues un grand nombre d'étrangers.

Roncq. — Il y a quelques jours, les époux Plancke, demeurant rue de Lille, rangée des Cosaques, formulaient auprès de M. Pélissier, commissaire de police, une plainte contre plusieurs personnes, qui, disaient-ils, s'étaient rendues coupables de bris de clôture. L'affaire paraissait de peu d'importance, mais, à la suite de l'enquête menée par M. le commissaire de police, les faits se sont révélés plus graves. Cinq personnes sont impliquées dans cette affaire ; ce sont : la femme Vanaerde et le fils de cette dernière, René, âgé de 22 ans ; Pierre Tuytens, 20 ans ; Eugénie Engels, 22 ans et le père de celle-ci.

Ces individus se sont rendus coupables de violation de domicile et de coups et blessures sur la personne de la femme Plancke.

Cette dernière se trouvait seule chez elle lorsque les inculpés sont entrés et lui ont fait subir toutes sortes de mauvais traitements. Ils ont accablé leur victime de coups de pied et de coups de poing ; puis, après l'avoir renversée sur le sol, ils la traînèrent en la tirant par les cheveux.

Une scène écœurante s'est alors produite qui a révolutionné tout le quartier depuis trois heures jusque sept heures.

Fait assez bizare, le jour même, plusieurs heures après la scène dont nous parlons plus haut, la femme Plancke aurait été vue en compagnie de René Vanaerde, dans un quartier malfamé de la frontière, et c'est le lendemain qu'elle s'est fait soigner par M. le docteur Galissot, qui lui a prescrit un repos d'une dizaine de jours. La femme Plancke est âgée de trente-neuf ans.

Communications

COMBATTANTS DE 1870-71. — La commission rappelle aux sociétaires la réunion trimestrielle du dimanche 20 juin. — Ordre du jour : Paiement des cotisations ; réception de nouveaux sociétaires ; communications diverses.

Un récit des événements de 1830 sera fait par un membre de la société, ce récit, très documenté et appuyé sur des faits absolument historiques, s'annonce comme devant être des plus intéressants, il fera ressortir surtout la part que prit l'armée française au siège d'Anvers.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS MILITAIRES « LA REVANCHE ». — La commission rappelle à ses membres que la réunion trimestrielle aura lieu le dimanche 20 courant, à sept heures du soir, au siège de la société chez M. Louis Dutoit, rue du Dragon, n° 19, à Tourcoing. Objet : Dispositions à prendre pour la Fête Nationale ; cotisation et prix.

LILLE

La municipalité de Lille et les prêts d'honneur. — L'administration municipale de Lille a ouvert un crédit de 2,000 fr. pour prêts d'honneur aux étudiants pauvres.

A cette occasion quelques publicistes parisiens ont décerné aux édiles lillois des éloges outrés.

L'institution n'est cependant pas une nouveauté et le *Nouvelliste* fait remarquer :

« Il n'y a pas d'association d'anciens élèves dans les écoles et dans les facultés libres qui n'ait organisé le système des prêts d'honneur, et les cotisations des membres de ces associations n'ont généralement pas d'autre but. »

L'administration collectiviste n'a fait que suivre les exemples qui lui sont donnés un peu partout.

Le *Progrès de son côté dit que :*

« La municipalité lilloise aurait tout aussi bien qu'elle l'a fait, témoigné sa sollicitude *pour les étudiants pauvres*, en augmentant sensiblement l'allocation qu'elle accordait aux étudiants de Lille, à charge pour eux d'ajouter à leurs statuts une clause analogue. »

Le nouvel agent voyer en chef du département du Nord. — Nous avons dit que M. Stoclet, ingénieur des *ponts et chaussées, sous-directeur de l'Institut* industriel, est nommé agent-voyer en chef du département du Nord, en remplacement de M. Fourquez, décédé.

M. Stoclet, qui est originaire de l'arrondissement d'Avesnes, a fait ses études au lycée de Lille, dont il fut l'un des plus brillants élèves et où il obtint le prix d'honneur de mathématiques au Concours général.

Du Lycée il passa à l'Ecole polytechnique, puis à l'Ecole des Ponts et Chaussées, et il débuta comme ingénieur *dans les Basses-Alpes, où il fut chargé du service vicinal* de tout un arrondissement. Bientôt, il était envoyé à Lille pour occuper le poste d'ingénieur de la navigation.

Officier d'Académie, chevalier de la Légion d'honneur, M. Stoclet a vu s'ajouter à ces distinctions la croix de chevalier du Mérite Agricole. Il a, en effet, pris une part importante à la campagne qui se poursuit pour l'emploi de l'alcool dénaturé comme éclairant ou force motrice.

Toutes nos félicitations à M. Stoclet pour cet *avancement mérité.*

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Fernaux-Defrance, belle-mère de M. Albert Dauchin, avocat, vice-président de la commission administrative des Hospices, décédée à Mons-en-Barœul, à l'âge de 60 ans.

La grande revue du 14 septembre. — On croit savoir positivement que la grande revue qui sera passée par le président de la République après les grandes manœuvres de septembre aura lieu près de Saint-Quentin, dans la plaine qui se trouve entre Etreillers, Beauvois, Trefcon, Villevêque, Attily et les bois qui s'élèvent au sud-est de ce village.

Un accident mortel. — Un terrible accident s'est produit vendredi matin, au coin du boulevard Montebello et de la rue d'Arcole, dans les bâtiments en construction dépendant de l'usine de MM. Senowden et Tanguy.

Un ouvrier menuisier, Léon Decuf, de Lambersart, demeurant rue des Moîfonds, 2, était occupé à ces constructions, lorsque par suite d'un faux mouvement il tomba dans le vide d'une hauteur de 12 mètres et vint s'écraser sur le pavé.

Ce malheureux fut relevé dans un état pitoyable et transporté à l'hôpital Sainte-Eugénie. La cervelle sortait du crâne et s'était répandue sur le pavé. Ce malheureux a succombé une heure après avoir été conduit à l'hôpital.

Un grave accident à Mons-en-Barœul. — Un tamponnement, qui aurait pu avoir de plus sérieuses conséquences, s'est produit jeudi après-midi, vers cinq heures et demie, à Mons-en-Barœul.

Un domestique au service de Mme veuve Pennel, maraîchère, route de Roubaix, le sieur Delval, revenait de Roubaix avec sa voiture. Il suivait le côté gauche de la route, lorsque à la hauteur du n° 147, le cheval, effrayé par la sirène d'un tramway à vapeur, eut un brusque écart et fit reculer le véhicule contre la machine du tramway.

La machine tamponna la voiture avec une telle violence que les traits qui retenaient le cheval furent brisés, *les brancards cassèrent, et le véhicule fut jeté de l'autre* côté de la route.

Le choc avait précipité le conducteur à bas de son siège, à côté du cheval, renversé également. Cheval et conducteur furent traînés, sur un espace de quelques mètres, par la machine du tramway.

Le mécanicien, M. Matheuse, put arrêter sa machine presqu'aussitôt et on se porta au secours du conducteur. Celui-ci n'avait aucun mal et il en sera heureusement quitte pour la peur. Le cheval est blessé *légèrement.*

Les dégâts matériels sont assez importants. La voiture de Mme veuve Pennel a été fort abimée et des réparations seront nécessaires au tablier de la machine du tramway.

Les personnes qui se trouvaient dans le tramway ont été jetées les unes sur les autres, mais aucune d'elles n'a été blessée.

Une arrestation pour abus de confiance à Lille. — Dondeyne Charles, tailleur, demeurant rue Bourdembois, 33, avait reçu de diverses personnalités des étoffes avec lesquelles il devait confectionner des vêtements. Mais au lieu de s'acquitter de sa besogne, il engagea les coupons au Mont-de-Piété. Le tailleur indélicat a été arrêté et déféré au parquet.

Aux Facultés Catholiques de Lille. — MM. Delatire, Fourmeaux, Bayaghel et Van Eslande viennent de soutenir avec succès leur thèse de doctorat en droit ; M. Van *Eslande a obtenu à l'unanimité des boules blanches.* M. Duchange a passé le premier examen de doctorat en droit avec *toutes boules blanches* et éloges du jury.

Le congrès des architectes français à Lille. — Le *congrès annuel* des architectes français s'est ouvert vendredi à Lille. Un grand nombre de congressistes sont arrivés par le train de 11 heures 59. Ils ont été reçus à la gare par le bureau de la société régionale des architectes du Nord de la France.

A trois heures a eu lieu, dans l'amphithéâtre de l'Institut de physique, la première séance.

Les congressistes vont parcourir le nord de la France et la Belgique, s'arrêtant dans les villes où des monuments peuvent être l'objet d'études ; *ils visiteront* notamment Canteleu, Lambersart, Roubaix, Tourcoing, Bruxelles, Anvers.

Manœuvres de garnison. — Une manœuvre de garnison a eu lieu vendredi aux environs de Lille. L'effectif des hommes qui y ont pris part se décomposait ainsi : deux bataillons du 43e, le bataillon des chasseurs à pied, un escadron et deux pelotons de chasseurs à cheval.

La manœuvre a été très belle ; malheureusement elle a été fortement contrariée par le temps : au départ de Lille il *faisait très froid* et pendant les opérations la pluie est tombée avec abondance.

C'est M. le général Allard qui dirigeait la manœuvre et qui en a fait la critique.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du vendredi 20 juin.* — Présidence de M. Martin, vice-président. — LE GÉRANT DE LA « FICELLE », journal socialiste de Tourcoing, M. Emile Lampe, qui a déjà comparu en correctionnelle pour diffamation, et a même encouru pour ce fait six jours de prison avec sursis, comparait aujourd'hui pour une infraction à la loi de 1881 sur la presse. Il a omis de faire au parquet les dépôts exigés.

Emile Lampe est en conséquence condamné à 16 francs d'amende.

EMPLOYÉ INDÉLICAT. — Georges Debaye, 27 ans, voyageur de commerce, est au service de M. Victor Raes, négociant, rue Jeanne d'Arc, à Lille. Dans le courant des mois de février, mars et avril, il a trouvé le moyen de vendre pour près de 8.000 francs d'éponges que lui avait confiées son patron.

Il a été arrêté à Roubaix, chez M. Raux, cafetier, rue de la Gare : à plusieurs reprises, il s'était présenté chez des négociants de notre ville pour écouler ses marchandises, notamment chez MM. Volckaert, Dewaele, Raicter, etc.

Cet individu est un repris de justice des plus dangereux ; il est expulsé de France ; en Belgique, son pays d'origine, il a subi de nombreuses condamnations : actuellement encore, son extradition est demandée pour des faits très graves. Le tribunal lui inflige deux ans de prison et vingt-cinq francs d'amende.

POUR DÉFENDRE SON ENFANT, Sophie Devoldre, femme Struive, 33 ans, ménagère à Wattrelos, a frappé avec un bâton la femme Dusoulier : ce qui lui vaut aujourd'hui 50 francs d'amende.

Le jeune Struive s'amusait avec des petits camarades, et il trouvait spirituel de leur jeter de l'eau. Mme Dusoulier *lui fit des reproches ; il paraît même probable* qu'à une réponse insolente des gamins elle lui administra une gifle. C'est alors que la mère intervint, un peu trop brusquement, pour défendre sa progéniture.

Cela se passait le 4 mai dernier.

LE JOUR DU CONSEIL DE RÉVISION, le 22 mai, un conscrit, Charles Koch, 21 ans, rattacheur à Roubaix, a voulu fêter comme il convient les liens qui l'attachaient à la grande armée française : il était bon pour le service ! Et, dit-il naïvement, je ne crois pas que ce soit *un grand* mal que de boire un peu trop ce jour-là, c'est bien permis.

Il était avec un de ses amis, rattacheur comme lui, Henri Deboutte, 23 ans.

Malheureusement, ces deux garçons avaient tellement fêté la dive bouteille, en même temps que le jour de la révision, qu'ils ne savaient plus ce *qu'ils faisaient* ; et, à 4 heures de l'après-midi, au cours d'une discussion au cabaret Huysentruit, rue de la Bruyère, Deboutte cassait un carreau.

Pour bris de clôture et ivresse, six jours et 5 francs à Deboutte ; pour ivresse, 5 francs à Koch.

UN COUP DE POING donné sans raison le 5 mai dernier, rue des Cinq-Voies, à M. Camille Vandenbrouck, peigneur à Tourcoing, rapporte à son auteur, Pierre Akkermans, vingt huit ans, manœuvre de maçon, vingt jours de prison... par défaut.

CE QU'IL EN COUTE DE NE PAS TENIR SON CHIEN EN LAISSE. — Un marchand de parapluies, Marcy, passait dans une rue de Bachy, quand le chien de Marie Delbassé, tisseuse, se jeta sur lui et le mordit fortement à la jambe gauche. Ce petit chien est un roquet fort grincheux, paraît-il, et qui aime trop les mollets des gens.

Le Tribunal a jugé que le fait de ne pas tenir le chien en laisse était suffisant pour établir le délit de blessures par imprudence.

En conséquence, il condamne Marie Delbassé à seize francs d'amende, avec sursis ; il accorde en outre à Marcy, qui s'était porté partie civile, 40 francs, à titre de dommages-intérêts — Avis à qui de droit.

AFFAIRES DIVERSES. — Arthur Debruyne, coups, 40 jours. — Joseph Lestarquit, coups et blessures, 40 jours. — Charles Laurent, outrages aux agents et ivresse, 6 jours et 5 francs. — Charles Vandevelde, outrages aux agents et ivresse à Roubaix, 10 jours et 5 francs. — Emile Hennebois, de Roubaix, outrages, 20 jours.

Victor Speybrouck, fraude, 6 jours et 500 francs. — Charles Grosjean, 40 ans, menuisier, et Julie Hazaar, 21 ans, sans profession, entretien de concubine et complicité, à Roubaix, 100 francs d'amende à chacun. — Eugénie Lepercque, vol à Houplines, acquittée.

REPRODUISEZ! *plans, dessins, affiches,* avec l'**Expéditif.** *Plusieurs couleurs en un tirage.* — P. LARUE, 13, rue Nationale, **Lille**. 21139—43338

AUX GALERIES LILLOISES
45, 47, 49, rue Nationale, LILLE
CHAPEAUX DE PAILLE
de Feutre et en tous genres
pour Hommes et Enfants
11046—42343

Une bonne idée. — Brest (Finistère), le 22 avril 1896. Je souffrais de violentes migraines depuis quelques mois. J'avais essayé plusieurs remèdes : aucun n'avait donné de résultats sérieux. C'est alors que l'idée me vint de me servir des Pilules Suisses. Leur effet a été un vrai succès. Je suis heureuse, Monsieur, de pouvoir l'affirmer, afin que mon exemple puisse servir à d'autres malades.
43410d Mme LE GUEN, 14, rue du Château (Sig. lég.)

Cages : GALERIES LILLOISES.
11046—423131

NORD

Le vapeur « Ville de Valenciennes ». — Le vapeur neuf *Ville-de-Valenciennes*, construit dans les chantiers de South-Shields, pour le compte de la Compagnie des Bateaux à vapeur du Nord, est arrivé à Dunkerque, qui sera son port d'attache, pour y être francisé.

Ce magnifique navire, qui a donné un maximum de treize nœuds de vitesse à ses essais, portera en lourd 2,600 tonnes ; c'est actuellement le plus grand navire de la Compagnie des Bateaux à vapeur du Nord.

La *Ville-de-Valenciennes* sera affectée au service rapide que cette Compagnie fait de Dunkerque sur Bordeaux et Marseille avec départ tous les six jours de chaque *port*.

L'inauguration et le baptême auront lieu samedi, 19 courant, à 3 heures, place des Nations. Une fête de famille sera offerte à cette occasion, au personnel de la Compagnie.

PAS-DE-CALAIS

Un violent incendie à Aire. — Jeudi, vers trois heures du matin, un incendie s'est déclaré rue d'Arras, chez M. Duquesne, corroyeur, à Aire-sur-la-Lys.

L'alarme fut donnée ; les pompiers, sous la conduite de M. Decobert, lieutenant, *sont arrivés sur les lieux du sinistre*, ainsi qu'un détachement du 73e de ligne.

Les voisins, accourus, avaient réussi à circonscrire le feu ; les pompiers n'ont eu qu'à préserver le surplus du bâtiment.

Les dégâts sont purement matériels, ils s'élèvent environ à 2,500 francs, couverts par une assurance.

Une femme assassinée à Raimbaucourt. — Nous avons annoncé hier la disparition de Mlle Amélie Debruille, de Raimbaucourt, qui, partie mardi après-midi pour couper de l'herbe aux champs, n'est plus rentrée à son domicile.

Nous disions que l'on croyait à un crime : ces tristes prévisions se sont malheureusement réalisées ; Mlle Amélie Debruille vient d'être retrouvée assassinée dans les circonstances suivantes :

Jeudi vers une heure du soir le bruit se répandait dans le village que deux petites filles d'une dizaine d'années, en cueillant des fleurs dans la prairie où Amélie était allée couper de l'herbe, avait trouvé son cadavre étendu sur le sol.

La pauvre fille avait la face tuméfiée et la tête couverte de nombreuses blessures faites avec un instrument contondant. Elle portait au cou des traces de strangulation. Du reste, un linge blanc d'une longueur de 2 mètres était encore enroulé autour de la gorge.

Le corps gisait sur le dos dans une mare de sang, la main droite reposant sur le sein droit, la main gauche était étendue le long du cadavre et les doigts crispés serraient encore une touffe d'herbe.

La malheureuse avait les pieds nus et entre les doigts de pieds il y avait des brins d'herbes.

On croit que la malheureuse a été victime d'une brute infâme.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX* — *Déclarations de naissances du vendredi 18 juin.* — Henri Lamarque, rue Thiers, 14. — Gabrielle Duflot, rue de Lille, 158. — Julien Bellengier, rue de l'Alma, 17. — Simonne Trigallez, rue de la Barbe d'Or, 16. — Edouard Landuyt, rue de Menin, cour Verbecken, 4. — Delphen Gielen, rue d'Amsterdam, maison Gielen. — Charles Calleus, rue Meyerbeer, 19.

Mariages. — Remy Coopman, cordonnier, 27 ans, rue du Grand-Chemin, 102, et Angèle Diagoras, sans profession, 27 ans, rue de l'Epeule, 12. — Emile Six, sans profession, 42 ans, rue de Beaumont, et Madeleine Prouvost, sans profession, rue Fosse-aux-Chênes. — Louis Durot, quincaillier, 26 ans, rue du Moulin, 153, et Juliette Planckaert, sans profession, 24 ans, rue des Fleurs, 51.

Déclarations de décès. — Henriette Hubert, 53 ans, Hospice Barbieux. — Michel Delcroix, 51 ans, chemin de la Makellerie 87. — Henri Watrelos, 42 ans, rue de l'Epeule, 53. — Alfred Dupret, 3 mois, rue du Tilleul, 159. — Félix Simœns, 21 ans, rue des Anges, 82. — Louis Vandenhaute, 9 mois, rue de l'Alouette, cour Fauvarque, 9. — Emile Vandooren, 18 jours, rue Jacquard, cour Frère, 5. — Louis Delaunay, 8 ans, quai de Wattrelos.

ROUBAIX. — Madame Derume-Delhaye, cabaretière à Ma Campagne, rue de Ma Campagne, a l'honneur d'informer le public qu'elle donnera un grand bal champêtre le dimanche 20 juin. A dix heures, grand feu d'artifice. Entrée : 50 centimes par personne.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille Charles DUBAR-DESROUSSEAUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Pauline DUBAR, en religion sœur Marie-Pauline du Saint-Sacrement, pieusement décédée au monastère de Binche (Belgique), le 17 juin 1897, dans la 31e année de son âge et la 6e de sa profession, administre des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

Bruges. — *La mort de M. l'abbé Frutsaert.* — M. l'abbé Frutsaert, curé de la paroisse de Ste-Walburge, est mort jeudi soir, à Bruges, à l'âge de 75 ans. Le défunt, qui était chevalier de l'ordre de Léopold, était né dans la Flandre française, à St-Omer, en 1822. Il vint faire ses études en Belgique et entra au Séminaire de Bruges. Depuis vingt-cinq ans, ce vénérable prêtre était curé de Ste-Walburge. Avant d'occuper ce poste, il avait été curé de Ploegsteert, puis de Dottignies, deux paroisses de la frontière belge.

Mouscron. — *Mutations dans la gendarmerie.* — Nous apprenons le départ de M. Dierick, brigadier de gendarmerie à Mouscron.

M. Dierick vient d'être nommé commandant d'une brigade dans la province de Limbourg, près de la frontière hollandaise.

Courtrai. — *Une revue de la gendarmerie.* — Vendredi à onze heures du matin, M. le général Lemercier, commandant la gendarmerie du royaume, a passé en revue, au Marché au Bois, à Courtrai, les brigades de gendarmerie du district militaire de Courtrai.

Des exercices à cheval et à pied ont été exécutés par les gendarmes.

La revue a pris fin vers onze heures et demie, et le général Lemercier s'est montré très satisfait de la bonne tenue des hommes.

Menin. — *Les courses.* — La première journée des courses internationales de Menin-Halluin, qui auront lieu comme les années précédentes dans les plaines de la Lys est fixée au *dimanche 27 juin, coïncidant ainsi avec la grande kermesse Saint-Jean. Cette solennité sportive commencera à quatre heures.*

Templeuve. — *Le départ du chef de station.* — M. Scarcériaux, chef de station à Templeuve, vient de recevoir son changement pour Bernissart. Il sera remplacé à Templeuve par M. Debucquoy, commis à la direction des chemins de fer à Bruxelles.

M. Scarcériaux occupait ce poste depuis deux ans environ et avait acquis la sympathie de tous ceux qui le connaissaient.

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

La fête de nuit de dimanche au Vélodrome

Si les grands évènements cyclistes qui se passent au Vélodrome passionnent au plus haut point la population roubaisienne, il est certain — et cela est dû, sans aucun doute, au succès mérité obtenu jusqu'ici par tout ce qu'a organisé cet établissement — que la fête de nuit de dimanche prochain fait l'objet de nombreuses préoccupations et qu'une foule énorme se propose d'y assister.

Le succès prévu sera également justifié si nous en jugeons d'après les préparatifs qui sont activement poussés par une armée d'ouvriers spéciaux.

On veut faire de la décoration seule de notre jolie piste un véritable éblouissement dont le sujet principal en dehors de la multitude de ballons et de vues répandus partout à profusion, sera un immense dôme de feu élevé au milieu de la pelouse en l'honneur de reine bicyclette.

Les douze puissantes lampes Seigle qu'on a commencé à poser et qui assureront un éclairage parfait, auront l'air d'immenses torches diaboliques avec leur jet de flammes et leur original ronflement.

On sait que la fête doit commencer à neuf heures très précises par la course de 30 kilomètres avec entraîneurs qui obtint l'an dernier un si gros succès de curiosité par les curieux effets des évolutions des coureurs et des machines multiples dont les ombres prennent la nuit des proportions demesurées.

Le concours de machines décorées qui doit suivre avant le feu d'artifice et l'embrasement sera sûrement l'un des *clous de la fête.*

Les inscriptions dépassent tout ce que l'on attendait. L'expérience acquise par nos cyclistes, au cours de la Fête de Nuit de l'année dernière et de la Fête des Fleurs, leur fait trouver des idées géniales et le plus grand succès ne peut manquer d'accueillir ce pittoresque défilé de sujets des plus gracieux à côté d'autres qui sont des chefs-d'œuvre de drôlerie.

Que de projets réjouissants sont en train de s'édifier dans le mystère, transformant bicyclettes, tandems en d'abracadabrantes combinaisons qui provoqueront demain *la joie de tous les spectateurs. Mêler aux manifestations* sportives les plaisirs de celles du bon goût et de l'originalité au milieu d'un cadre admirable de verdure et de lumière aux mille feux multicolores, avec, comme apothéose, les formidables détonations des bombes, les jets d'étincelles des pièces d'artifice et l'embrasement général du Vélodrome, est vraiment un programme de fête idéale qu'on ne peut qu'applaudir et auquel on ne saurait guère comparer comme souvenir que les inoubliables fêtes de nuit de Pierre Catteau il y a une dizaine d'années.

***

Les Excursionnistes roubaisiens feront dimanche prochain 20 juin, une sortie sur Béthune. Il y aura *deux départs à cinq heures du matin et à six heures*

***

Un match de 10 kilomètres. — Nous apprenons que dimanche prochain se courra à Hem un match de 10 kilomètres entre deux vélocipédistes, pour un enjeu de 35 francs.

Le départ sera donné à 4 heures précises du soir près *Lesquin* et l'arrivée se fera devant l'auberge de l'Hempempont.

VÉLODROME DE TOURCOING
Réunion du dimanche 20 juin

Nous sommes heureux d'enregistrer le vif succès obtenu dans le monde des coureurs par le programme de la journée du 20 juin au Vélodrome Tourquennois. Le Critérium amateurs a déjà réuni de précieuses adhésions ; cette épreuve sera vivement disputée par nos gentlemen car ils comprennent parfaitement qu'elle équivaut à un championnat, et celui qui en sortira vainqueur pourra *revendiquer* le titre de meilleur amateur du Nord.

Mais c'est surtout la course de 25 kilomètres sans entraîneurs (et non 15, publié hier par erreur), qui provoque l'enthousiasme des coureurs. Tous, on le comprend, ne peuvent se payer le luxe d'un service d'entraînement et le plus souvent, dans les courses de demi-fond, ne peuvent lutter à armes égales. Dimanche prochain, placés sur le même pied pour défendre leur chance, d'un bout à l'autre des 25 kilomètres, les coureurs se feront chasse incessante et jamais épreuve n'aura été plus mouvementée.

Avec ces deux courses extrêmement intéressantes, il y aura encore un handicap régional, genre d'épreuve fort goûté et à juste titre, car rien n'est plus empoignant que de voir le scratchman qui est toujours le meilleur coureur du lot, partir à un train fantastique pour rattraper et battre ses concurrents, le plus souvent, sur les derniers mètres de la course.

Comme on peut s'en rendre compte, les courses du Vélodrome Tourquennois promettent aux nombreux amateurs qui iront les acclamer de fortes et agréables émotions.

Parmi les coureurs inscrits pour les 25 kilomètres, on nous cite Dalrieu, champion de Lille et Bathiat, recordman du monde.

La présence assurée de ces deux hommes, reconnus pour être excessivement vites au train sur ces moyennes distances, va singulièrement corser l'intérêt de cette course, sans compter qu'ils auront à leurs trousses tout un lot d'excellentes pédales *en tête desquelles se trouve* Bodart.

On voit d'ici l'énorme attrait qu'offrira cette magnifique épreuve.

En ce qui concerne les amateurs, la vue des riches prix exposés chez Cocheteux, en face la gare de Tourcoing, a fait affluer les adhésions pendant toute la journée d'hier.

Par le grand nombre et la qualité des coureurs engagés, cette réunion prend des proportions inattendues et s'affirme comme un succès colossal.

***

Hier soir, vers sept heures, rue de la Gare, à Tourcoing, un cycliste a fait une terrible chute : la fourche de sa bicyclette s'est brisée au-dessus des plaquettes, cet accident si fréquent peut cependant être facilement évité ; il suffit pour cela de munir sa machine de la merveilleuse fourche Ravvy, brevetée.

De nombreuses personnes ont été témoins de l'accident ; le cycliste s'est relevé, mais porte de nombreuses contusions. 220251

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — Les Amis-Réunis de Pandore ont l'honneur d'informer les amateurs colombophiles que leur 4e concours de semaine a lieu le 23 courant. Mise en paniers mardi prochain de 4 à 7 heures du soir.

Pour clôturer dignement la série des concours de semaine, les organisateurs ont décidé de faire jouer un magnifique régulateur à la 1re série de 2 pigeons non désignés.

— Rappel des concours du dimanche 20 juin.

Chantilly, organisé par la Fraternelle, chez M. Watteau, cabaretier, rue Daubenton.

Chantilly, donné par la Fédération du Centre, chez M. Roose cabaretier, rue des Arts, 168.

Chantilly, chez M. Henri Dutat, boulevard de la République organisé par l'Union Fédérale.

JEU DE BOULE A LA PLATINE

— La société établie à l'estaminet du Bout du Monde (rue de Gand 485 à *Tourcoing*) *informe les amateurs qu'elle donnera* un grand jeu de boule à la platine le dimanche 20 juin. 325 *francs de prix ; qu'on se le dise.* 21,9

GRAND CONCOURS DE FLECHETTES

TOURCOING. — Le sieur Albert Parent, cabaretier, 269, rue de Gand, a l'honneur d'informer le public qu'il donnera chez lui un grand concours de fléchettes, le dimanche 20 juin 1897. Une montre en nickel, valeur 15 francs, garantie et 15 francs en espèces. 1er prix, montre en nickel, valeur 15 francs ; 2e prix, 7 francs ; 3e prix, 5 francs ; 4e prix, 3 francs ; 5e prix, une jolie surprise. — La mise est de 25 centimes. L'inscription aura lieu à 8 heures du matin et jusque 8 heures du soir. Le jeu commencera *à 10 heures du matin.* — *Avis aux amateurs de fléchettes.* Qu'on se le dise. 22014d

INCRÉDULE !

Nous lisons dans la *Petite Gironde* :

L'autre jour, entraîné par un de mes amis, j'ai pu constater un fait surprenant, que je tiens à raconter. — Mon compagnon me conduisit rue Sainte-Catherine. Il s'arrêta bientôt devant une belle boulangerie et demanda si M. Jude était arrivé.

« Il est en bas, lui répondit-on, vous allez le trouver au travail. »

Une seconde après, je me trouvais devant un ouvrier boulanger qui, le corps à moitié nu, s'apprêtait à plonger les bras dans le pétrin. Je fus frappé tout d'abord par le torse puissant où tous les muscles saillaient en bourrelets de celui que mon ami venait d'interpeller du nom de Jude. Vraiment celui qui avait ces bras noueux, cette poitrine bombée, ce corps d'athlète n'avait jamais pu être malade, et c'est avec un léger sourire d'incrédulité que je lui dis :

« Alors c'est vous, monsieur, qui, il y a quelques mois à peine, étiez considéré comme perdu. Je vous fais mon compliment, car vous paraissez maintenant vous porter admirablement. Et comment avez-vous été si extraordinairement guéri ?

— Extraordinairement est le mot, me répondit l'ouvrier boulanger, car je me croyais bien perdu.

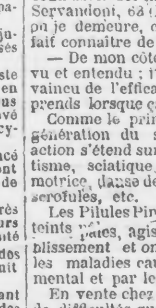

Est-ce ma mauvaise dentition, la chaleur du four, la poussière des farines, la fatigue de notre métier qui étaient cause de mon épuisement ? Je ne sais pas trop, mais ce qu'il y a de certain, c'est que je ne tenais plus debout, je ne mangeais pas ; en un mot, ça n'allait pas et je dus cesser mon travail. Chez moi, n'ayant rien à faire, je lisais le journal et un jour je fus frappé par le récit que j'y trouvai d'une personne qui déclarait avoir été guérie de la même affection par les Pilules Pink pour Personnes pâles du Dr Williams. Ma foi, je me décidai à essayer de ces pilules, et je n'eus pas à m'en plaindre. En quelques semaines j'allais mieux ; à la fin du mois, j'étais guéri.

— Et par les Pilules Pink ? lui demandai-je, encore incrédule.

— Par les Pilules Pink. J'en prends même de temps à autre, ça me conserve et me donne des forces. Mais, pardon, le travail me réclame. Si vous connaissez des incrédules, envoyez-les chez moi, rue Servandoni, 63 (Bordeaux), tout le monde vous dira où je demeure, car ma guérison surprenante m'a fait connaître de tout le quartier.

— De mon côté, j'ai cru devoir écrire ce que j'ai vu et entendu ; j'ajoute que maintenant je suis convaincu de l'efficacité des Pilules Pink... et que j'en prends lorsque ça ne va pas. »

Comme le principe de cette médication est la régénération du sang et un tonique des nerfs, son action s'étend sur bien des maladies : anémie, rhumatisme, sciatique, névralgie, paralysie, ataxie locomotrice, danse de Saint-Guy, maux de tête, névrose, scrofules, etc.

Les Pilules Pink redonnent de belles couleurs aux teints pâles, agissent dans toutes les phases d'affaiblissement et ont une action efficace contre toutes les maladies causées par le surmenage physique et mental et par les excès.

En vente chez tous les pharmaciens, mais en cas de difficultés quelconques on peut se les procurer au dépôt principal, MM. Gabion et Cie (pharmacien de 1re classe), 3, cité Trévise, Paris, à 3 fr. 50, la boîte ou 17 fr. 50 par 6 boîtes franco, contre mandat-poste. 43386

LE SECRET DU RECORD

Le secret du record des grands cyclistes n'est pas toujours dans un entraînement plus ou moins parfait, mais dans une alimentation bien comprise. Cette alimentation doit être à la fois très nutritive et facilement digestible, et, dans cet ordre d'idées, le Cacao van Houten doit être spécialement recommandé. Le sportman qui en use, s'entretient en bonne forme et possède à la fois de la vitesse et du fond. 43411d

Le Sel de Vichy véritable

Nous avons fait des progrès dans la science de l'hygiène et il n'est plus guère personne aujourd'hui pour confondre le sel de Vichy du commerce ou vulgaire bicarbonate de soude avec le vrai sel naturel extrait à Vichy de l'eau des célèbres sources de l'Etat, que l'on trouve partout sous le nom de *Sel Vichy Etat* par paquets de 10 centimes pour un litre d'eau. On obtient ainsi pour un prix minime, une excellente eau artificielle, contenant tous les sels des Célestins, de l'Hôpital et de la Grande-Grille, et qui sans valoir l'eau naturelle de ces sources, est bien supérieure aux autres imitations. Ayez donc sur vous dans votre poche un ou deux paquets portant la marque *Sel Vichy Etat* imprimée en bleu dans un cartouche rond. On peut recevoir gratis et franco deux paquets de *Sel Vichy Etat* sur demande ou carte-postale adressée à la succursale de la Cie de Vichy, 51, Quai Vauban, à Lille. 43412d

INSTITUT HYDROTHÉRAPIQUE KNEIPP
à Kain-Tournai
7 francs par jour, traitement compris.
43413

GOUVERNEMENT PRINCIER DE BULGARIE
EMPRUNT **5 %** *DE 1896*
Affranchi à tout jamais de tout impôt bulgare et garanti de toute conversion jusqu'en 1903

60.000 Obligations de Fr. 500 or
Remboursables au pair en 50 ans par tirages semestriels
INTÉRÊT ANNUEL : **25 fr. or**
Payable par semestre à **Paris, Vienne, Sophia**

GARANTIES :
1° Les revenus généraux de la Principauté ;
2° Le patrimoine et les revenus des Caisses agricoles auxquelles l'emprunt est destiné.

PRIX D'EMISSION : FR. 450
Jouissance 1er 13 Juillet 1897

PAYABLE			
A la répartition du 1er au 6 juill.	100		*L'obligation libérée à la répartition sera délivrée à Fr. 448.45.*
En souscrivant .... Fr.	50		
Du 1er au 6 août	150		
Du 1er au 6 septembre.....	150		

Le revenu dépasse 5.50 %, non compris la prime d'amortissement

On souscrit : le 22 Juin 1897
et dès à présent par correspondance

PARIS : **Banque de Paris et des Pays-Bas. — Banque Internationale de Paris. — Banque I. R. P. des Pays Autrichiens. — Comptoir Nat. d'Escompte** et Bureaux de quartier. — **Société Générale** et Bureaux de quartier.

Départements : Agences et Succursales de la Société **Générale**. 43407

Le **Petit-Belge** est le journal quotidien illustré le plus répandu de la Belgique. Sa publicité est de tout premier ordre. Prix d'annonces 0,40 cent. la petite ligne. — Abonnement 30 francs l'an. — Numéro envoyé gratuitement.

Pour tout ce qui concerne la publicité du *Petit-Belge*, s'adresser au bureau du journal à M. L. Niset, fermier des annonces, 4, Impasse de la Violette, Bruxelles. 41,69

TÉLÉPHONES
POUR RÉSEAUX
Installation de réseaux particuliers. — Sonneries et Appareils électriques. — Contrôleurs de rondes. — Porte-Voix. Paratonnerres. — Piles. — Fils, etc.
Ele RAVET
EXPERT DU GOUVERNEMENT
Fournisseur des grandes administrations
13, contour Saint-Martin ROUBAIX | 51, boulevard de la Liberté LILLE
LES MAISONS SONT RELIÉES AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

Ne vous servez contre les mouches et autres insectes que du papier
GOBE-MOUCHES
(nom déposé)
le seul dont les réelles qualités ont rendu son emploi indispensable dans toutes les maisons. 0.10 la feuille. Seul dépôt pour Roubaix, Tourcoing et environs
PHARMACIE DELABAERE
51, rue d'Inkermann, Roubaix

LES MALADIES DE LA PEAU
DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX
ET LES MALADIES CONTAGIEUSES
sont guéris très vite par la méthode qu'emploie
M. VANDENDRIESSCHE, médecin-pharmacien
LILLE, 63, rue Jacquemars-Giélée, 63, LILLE
Consultations de 9 h. à midi et de 2 à 5 heures

Un journal illustré pour la famille
LE GLOBE ILLUSTRÉ
3 mois d'essai : 3 fr. — 10 Fr. PAR AN
Paraît en 16 pages tous les Dimanches
Peut être lu par tout le monde
Publie les actualités du monde entier
Donne chaque année 2 nos en couleur
Mots et jeux d'esprit
Problèmes de jeux de dames, etc., etc.
On s'abonne, **sans frais**, au bureau du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve, Roubaix.
Demander comme spécimen le numéro du 19 juin qui vient de paraître, contre 15 cent.

GOFFIN & GABEREL
48, rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
de Bâtiments
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
Pierres, Marbres, Plafonnage

A LA MAISON DE CONFIANCE
Horlogerie A. BARTHET, à Besançon (Doubs)
HORLOGER DE LA MARINE
Lauréat concours Chronomètres Torpilleurs 1895 | Lauréat concours Chronométrique Observatoire de Besançon 1894
MÉDAILLE D'OR Spécialité de Chronomètres av. Bulletin d'observatoire | Expon Bordeaux 1895 Chronomètres anti-magnétiques.
ALBUM ET CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE
42813

BIBLIOGRAPHIE

Quel est l'homme politique, l'écrivain, l'artiste qui ne souhaite savoir ce que *l'on dit de lui dans la presse?* Mais le temps manque pour de telles recherches.

Le Courrier de la Presse, fondé en 1889, 21 boulevard Montmartre, à Paris, par M. A. Gallois, a pour objet de recueillir et de communiquer aux intéressés les extraits de tous les journaux du monde sur n'importe quel sujet. — Le *Courrier de la Presse* lit 6,000 journaux par jour. 39240